

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE
GRACE TERRE PROMISE » en abrégé « SCI GRACE TERRE PROMISE
»

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera
Palmeraie, lot 501, ilot 54, non loin de l'échangeur de
Saint Viateur., Lot 501, Ilot 54

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/03/2023 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, et enregistrés au CEPICI le 31/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION
IMMOBILIERE GRACE TERRE PROMISE » en abrégé « SCI
GRACE TERRE PROMISE »

Objet : La réalisation de tous programmes d'aménagement foncier, réalisation de lotissements privés ou publics, programmes immobiliers, projets d'infrastructures immobilières, d'aménagements de sites, voiries et réseaux divers (VRD) ;

Les études Bathymétriques, Géophysiques et Géotechniques ;

Toutes activités de travaux publics, de Génie civil, et d'aménagement foncier ;

Les travaux de Génie rural, d'assainissement et de drainage ;

La gestion, l'administration, la disposition de tout patrimoine immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire par suite, d'acquisition, d'échange, d'apport, ou autrement ;

L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie, et l'échange de tous terrains et immeubles situés en Côte d'Ivoire ; l'édification de toutes constructions sur lesdits terrains ;

L'étude, la conception, la réalisation et le contrôle de tous travaux en bâtiment; notamment les

activités de construction, de réalisation, de rénovation et d'entretien d'infrastructures;

L'achat, la vente, la distribution et la fourniture de tous matériels, produits divers dans le domaine de l'immobilier ou en relation avec l'objet social ;

La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, lot 501, ilot 54, non loin de l'échangeur de Saint Viateur., Lot 501, Ilot 54

Dirigeant(s) M AGBRE OKON SIMEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02537 du 13/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33193/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

